

● ● ● L'ICOLC - INTERNATIONAL COALITION OF LIBRARY CONSORTIA : ENTRE RÉSEAUTAGE ET LOBBYING.



La création de l'Icolc aux Etats-Unis accompagne la troisième phase de développement des *consortia* de bibliothèques qui démarre au cours des années 90,

stimulée par la hausse excessive du prix des abonnements au cours de cette décennie et par la publication des premiers catalogues de revues électroniques par des éditeurs comme *Academic Press* et, déjà, *Elsevier*.

L'histoire des *consortia* débute aux Etats-Unis dans les années 30, avec la création des premiers groupements régionaux centrés sur le partage des acquisitions et du signalement, et le prêt entre bibliothèques ; les années 60-70 les voient se multiplier, leurs fonctions s'élargissent à l'informatisation des bibliothèques et au catalogage partagé. Toutefois, c'est bien la question du coût des revues et l'apparition des ressources numériques dans les années 90 qui entraînent un développement sans précédent des *consortia* : croissance en taille - ils regroupent un nombre plus importants de bibliothèques et intègrent les missions de négociation et d'acquisition des ressources électroniques -, croissance en nombre alors que le modèle s'étend au monde entier - c'est dans cette dynamique qu'est créé Couperin en 1999.

Le développement de l'internet et des ressources numériques rend l'approche consortiale indispensable, il rend tout autant nécessaire le développement d'une approche inter-consortiale. La création de l'Icolc répond à cette exigence.

L'Icolc est souvent présentée dans la littérature comme un « super *consortium* » : il n'en est rien. Dès sa création fin 1995 à l'initiative d'une poignée de *consortia* (cinq états-uniens, un canadien), le *Consortium of consortia* (Coc) est conçu comme une « coordination » informelle, simple liste d'e-mails coordonnée par Tom Sanville (*consortium OhioLink*) et rencontres informelles en marge de conférences comme celles de l'*American Library Association*. La première de ces rencontres est consacrée à la nécessité d'une démarche conjointe auprès d'*Academic Press* afin de faire évoluer son modèle d'accès : obtenir de l'éditeur un mode d'accès par IP, et refuser sa proposition d'accès par mot de passe. Cette organisation légère rencontre un succès immédiat, et la première conférence officielle du Coc devenu Icolc (*International Coalition of Library Consortia*) est organisée en février 1997. Elle réunit trente *consortia* dont trois canadiens et un représentant du Royaume-Uni. Cette conférence est surtout consacrée aux échanges avec les éditeurs : douze d'entre eux se prêtent à de longues « grille sessions ».

L'Icolc prospère rapidement et regroupe 135 *consortia* en 2000, dont 90 établis aux Etats-Unis. Elle se réunit alors deux fois par an en Amérique du Nord et depuis 1999 une

fois par an en Europe. L'organisation reste informelle : la simple inscription d'un *consortium* sur le site web suffit et il n'y a pas de frais d'adhésion. L'objectif est de permettre l'échange d'informations entre professionnels, le partage de bonne pratiques, et d'exercer un certain *lobbying* auprès des éditeurs. Il s'agit, d'après les termes anglo-saxons, de créer et d'animer une communauté. Tom Sanville en reste le coordonnateur jusque fin 2014 – cette fonction est désormais assurée par un comité.

Aujourd'hui l'action de l'Icolc, qui n'a toujours pas d'existence légale, consiste en l'organisation de deux conférences annuelles (au printemps en Amérique, à l'automne en Europe), et en l'administration d'une liste de discussion. Au-delà des échanges formalisés sous forme de présentations et de sessions de discussion, les conférences de l'Icolc restent un moment important de réseautage et d'échanges informels : c'est là l'une des raisons d'être de l'organisation. L'Icolc prend rarement position publiquement : neuf fois depuis sa création, sous forme de déclarations de portée générale, – comme en 2009 sur la nécessité d'une modération tarifaire dans le contexte de crise économique –, mais aussi sous forme de réactions, ou de guides de bonnes pratiques à destination des éditeurs¹.

L'Icolc réunit en 2016 environ 170 *consortia* répartis sur les cinq continents – avec une prédominance de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Si les premiers congrès sont surtout consacrés aux offres des éditeurs et aux « grille sessions », les programmes évoluent au fil du temps. Le nombre de sessions consacrées aux éditeurs diminue (une à deux sessions depuis 2009-2010) pour laisser davantage de place aux comptes-rendus d'expérience et à l'étude des problématiques nouvelles qui se posent à la communauté : statistiques, outils type ERMS², résolveurs de liens, moteurs de recherche fédérée, livres électroniques, et de manière récurrente le libre accès – voie verte et entrepôts institutionnels, voie dorée, négociation et gestion des APC³. Ces dernières questions ont occupé une place prépondérante lors du dernier congrès fin 2015 et semblent devoir encore représenter une bonne part de l'agenda du congrès du mois d'avril 2016 qui se tiendra à Los Angeles.

SANDRINE MALOTAUX

Responsable du Département
Coordination des négociations Couperin
sandrine.malotiaux@inp-toulouse.fr

[1] Consultables en ligne à l'adresse : icolc.net/statements

[2] *Electronic Resource Management System*

[3] *Article processing charges*